



Besoin de renseignements

Par **Lyh00**, le **23/02/2021** à **23:01**

Bonsoir,rnrnUn couple d'amis m'a acheté une machine à laver et un frigo, les factures sont donc à leurs noms, ils me les ont offerts. Suite à ça, je me suis engagée à les rembourser d'une partie à hauteur de ce que je pouvais faire (je suis au RSA, en recherche d'emploi, avec un bébé). A ce jour, nous ne nous parlons plus (pas par rapport à ça) et ils sont allés porter plainte afin de récupérer la machine et le frigo. Ont-ils le droit de les récupérer ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **24/02/2021** à **05:37**

Bonjour,rnrnUne reconnaissance de dettes a été établie ou non ?rnrnLa plainte sera, très probablement, classée sans suite par le procureur car il ne s'agit pas d'une infraction pénale mais de la non application un accord entre vous et c'est du civil, pas du pénal.

Par **amajuris**, le **24/02/2021** à **11:07**

bonjour,rnrnvous utilisez le verbe " offert" ce qui signifie qu'il s'agit de cadeaux, qui par définition ne se remboursent pas.rnrnsalutations